

REPUBLIQUE DU BURUNDI



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Secrétariat Général du Gouvernement

DECLARATION DU GOUVERNEMENT DU BURUNDI CONSECUTIVE AUX DIFFERENTES REACTIONS DES ACTEURS SOCIO-POLITIQUES BURUNDAIS AUX ECHANGES DE CORRESPONDANCES ENTRE LES PRESIDENTS DU BURUNDI ET DE L'UGANDA

1. Son Excellence Monsieur Pierre NKURUNZIZA, Président de la République du Burundi, a adressé, en date du 4 décembre 2018, une correspondance à son homologue, Son Excellence Yoweri KAGUTA MUSEVENI, Président de la République d'Ouganda et Président en Exercice de l'EAC. Dans cette lettre, le Président Pierre NKURUNZIZA réagissait avant tout à une correspondance de son homologue ougandais qui lui transmettait le rapport du Facilitateur dans le dialogue interburundais, Son Excellence Benjamin William MKAPA.

Ce rapport comportait certaines affirmations sujettes à confusion qui nécessitaient prompte clarification. Ensuite, le Président Pierre NKURUNZIZA a présenté les préoccupations majeures du Burundi sur la conduite de certains Sommets des Chefs d'Etat de l'EAC, ainsi que sur la conduite du dialogue interburundais. Entre autres préoccupations majeures, figure le respect du principe de la souveraineté des Etats membres qui émanent de la souveraineté de leurs peuples, le principe du bon voisinage, le respect de la Loi et la primauté du droit.

2. En date du 8 décembre 2018, Son Excellence Yoweri KAGUTA MUSEVENI a lui aussi répondu à la lettre ci-haut citée du Président NKURUNZIZA. Cette lettre, qui malheureusement a été diffusée à travers des canaux inhabituels, les réseaux sociaux, avant de parvenir à son Plus Haut Destinataire, contient elle-aussi un certain nombre d'affirmations qui ont provoqué beaucoup de considérations et commentaires divers et

diversifiés de la part de certains acteurs socio politiques Burundais. Sans en être exhaustif, l'on peut relever ou rappeler certains points qui ont fait objet d'attention particulière:

- La confusion, peut-être involontaire, de la part du Président MUSEVENI entre le Parti Conseil National pour la Défense de la Démocratie – Forces de Défense de la Démocratie (CNDD-FDD) et la Commission Nationale de Dialogue Interburundais (CNDI)
- Le révisionnisme de l'histoire tragique de notre pays depuis l'indépendance jusqu'à nos jours
- Les négociations du Gouvernement du Burundi avec les putschistes;
- La politique de deux poids deux mesures: fausse comparaison entre le Rwanda et le Burundi;
- La sous-estimation du conflit entre le Rwanda et le Burundi;
- La mise en cause / la non reconnaissance de la paix et de la démocratie au Burundi;

Le Gouvernement du Burundi prend acte de la réponse du Président MUSEVENI et des diverses protestations de certains acteurs socio-politiques burundais qui ont réagi à cette correspondance.

3. Le Gouvernement du Burundi par la présente Déclaration porte à la connaissance du public ce qui suit:

- La culture démocratique est encrée dans la société burundaise et rien ne viendra saper le pas déjà franchi.
- Les institutions démocratiquement élues ne négocieront jamais avec les putschistes. Pour le Gouvernement du Burundi, négocier avec les putschistes signifie cautionner et légitimer le retour des pouvoirs de facto, un retour en arrière et un cycle infernal perpétuel de remise en cause de la volonté du peuple chaque fois au lendemain des élections, vellétés que le Gouvernement du Burundi a la ferme volonté de couper court définitivement et de manière irréversible. La place des putschistes pour le Gouvernement du Burundi, est devant les instances judiciaires et non sur une table de dialogue. Le Gouvernement du Burundi demande plutôt aux Etats membres et

surtout aux Etats qui les hébergent de prêter main forte le Burundi dans cette voie en les extradant au pays pour que la justice soit rendue.

- Le révisionnisme de l'Histoire tragique de notre pays depuis l'indépendance jusqu'à ce jour, faisant une lecture manichéenne des bons et des mauvais n'est pas de nature à réconcilier les gens. Cela constitue un retour en arrière alors que le Burundi est déjà réconcilié avec lui-même en témoigne la mise en place de tous les mécanismes de justice transitionnelle prévus par l'Accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation et consacrés par la Constitution du 7 juin 2018.

Il s'agit entre autres :

- de l'Institution de l'Ombudsman,
- de la Commission Nationale des Terres et autres Biens (CNTB),
- de la Commission Vérité et Réconciliation (CVR),
- du Conseil National pour l'Unité nationale et la Réconciliation (CNUNR),
- de la Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme (CNIDH),
- de l'Observatoire National de prévention et d'éradication du Génocide, de crimes de guerre et d'autres crimes contre l'humanité (ONPGH).

Ces mécanismes sont à l'œuvre avec succès et le pays se stabilise depuis 2003 à nos jours. La mise en cause et/ou la non reconnaissance de la paix au Burundi, constitue une remise en cause de tous ces mécanismes ci-hauts cités. Cela vise à compromettre la paix durement et chèrement acquise au profit des détracteurs et des déstabilisateurs du pays et notre Gouvernement ne peut jamais cautionner cette voie suicidaire et irresponsable.

- Le Gouvernement du Burundi a déjà interagi avec les garants et certains éléments sceptiques au Burundi en témoignent les sessions du dialogue interburundais menées par la CNDI, le rapport et les recommandations issues de ce dialogue ont été intégrées dans la Constitution du 07 juin 2018. Récemment une feuille de route de Kayanza pour les élections de 2020 a été convenue par les partis et les acteurs politiques tant de la mouvance que de l'opposition.
- La question de l'agression du Rwanda contre le Burundi doit être prise au sérieux par la communauté des Etats de l'Afrique de l'Est en vertu du principe sacro-saint

du bon voisinage tel que consacré par le Traité de l'EAC. La sous-estimation de cette agression n'est pas de nature à favoriser une bonne intégration régionale. Le Burundi estime que traiter cette question à sa juste valeur est un des préalables pour la bonne marche des activités de la communauté de l'EAC.

4. Pour le moment, la grande préoccupation du Gouvernement du Burundi est la préparation des élections de 2020 en tant qu'arbitre car seuls les partis politiques et les indépendants vont faire la compétition. Le Burundi salue le retour massif des réfugiés et profite de cette occasion pour demander à tous les Burundais qui sont toujours à l'extérieur de rentrer au bercail afin d'apporter leur contribution dans l'édification du pays. Par la même occasion, le Gouvernement de la République du Burundi remercie tous les pays qui contribuent à ce retour et exhorte d'autres pays à arrêter de devenir un obstacle au retour des burundais dans leur pays.

5. En terminant, le Gouvernement du Burundi réitère encore une fois son engagement aux valeurs de paix, de démocratie, d'intégration régionale et de souveraineté, piliers de la communauté Est-Africaine et exhorte le peuple burundais à ne pas se laisser distraire par les détracteurs de la paix, à garder la sérénité et à continuer à vaquer, uni et solidaire aux travaux de développement du Burundi.

Fait à Bujumbura, le 08 janvier 2019

**Le Secrétaire Général du Gouvernement et
Porte-Parole du Gouvernement**

Prosper NTAHORWAMIYE